



## **Déclaration de la FNEC FP-FO au CSA départemental du Tarn du 25 mars 2025**

Madame la Directrice académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSA départemental du Tarn,

Fidèle à ses engagements et parce qu'il est impossible d'analyser la situation nationale et la situation de l'Éducation Nationale sans l'inscrire dans le contexte international et la réaction des autorités de notre pays à ce contexte international, notre fédération commencera à nouveau sa déclaration par un rappel des positions qu'elle défend dans ce domaine.

Alors qu'un cessez-le-feu est signé depuis le 19 février, le massacre du peuple palestinien se poursuit et s'accélère même ces derniers jours avec l'assentiment des États-Unis dont le président propose de transformer la bande de Gaza en Riviera.

La guerre Ukraine/Russie saccage la jeunesse et les citoyens, avec un million de victimes tuées ou blessées. Désormais, le président Trump ordonne aux pays européens d'assumer l'intégralité des coûts de cette guerre, d'augmenter les dépenses militaires à hauteur de 5 % du PIB. La réponse du gouvernement français ne s'est pas fait attendre : il entend sacrifier les services publics.

Nous ne l'acceptons pas, comme indiqué dans le communiqué du 6 mars de notre confédération, je cite : « *FO veut rappeler son attachement indéfectible à la paix et à l'expression « Pour le pain, la paix, la liberté » qui rappelle l'engagement historique de FO, incarné dès ses origines par son fondateur Léon Jouhaux, prix Nobel de la paix en 1951.* »

*(...) FO ne veut participer ni à l'instrumentalisation, ni à l'intégration des organisations syndicales de salariés dans une économie de guerre, synonyme de renoncement et d'abandon des revendications des travailleurs.*

*FO dénonce les postures va-t'en guerre et toute escalade guerrière, d'où qu'elles viennent, et continue d'appeler à une résolution pacifique de tous les conflits dans le respect du droit international avec un engagement des autorités françaises en ce sens. »*

Alors que les principales entreprises d'armement ont vu leur valeur en bourse exploser depuis le début de l'année suite aux déclarations du président Trump, les peuples devraient accepter le renoncement des « dépenses sociales » (retraites, Sécurité sociale, services publics). En France 50 milliards d'euros ont été alloués au budget de la Défense, en augmentation de 3 milliards cette année. 32 milliards d'euros ont été retirés aux hôpitaux, à l'enseignement, aux services publics et au logement. Pour reprendre une célèbre citation de Jean Jaurès : « *le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage.* »

Pour faire des économies sur le dos des Français « *au nom du nécessaire effort de guerre qu'il faudra fournir* », le très rejeté président Macron prend en exemple le Danemark où la Première ministre danoise voudrait reculer l'âge de départ à la retraite au-delà de 70 ans. Alors que les mobilisations contre les 64 ans ont été massives et le refus ultra majoritaire, le Président, porte-parole du capital, considère que travailler jusqu'à 64 ans ne suffit pas. Il veut aller toujours plus loin.

Pour FO c'est un double non. FO revendique toujours l'abrogation pure et simple de la réforme Macron-Borne et a eu raison de quitter le « conclave » sur les retraites qui n'a d'autre objectif que d'associer les organisations syndicales à la destruction du système de retraite par répartition, d'associer dans le cadre d'une union nationale les organisations syndicales à un ordre corporatiste.

Revenons à l'ordre du jour de ce CSA qui porte sur la préparation de la rentrée 2025 dans les établissements du second degré dans le département.

Il y a un an jour pour jour devait se tenir le CSA portant sur la préparation de la rentrée dans les établissements du second degré dans notre département.

Il y a un an nous déclarions « *Le gouvernement n'a d'autre choix, s'il ne veut pas organiser le chaos, que d'entendre les personnels et de retirer l'ensemble des mesures du « choc des savoirs ».* »

Il y a un an nous déclarions devant cette même instance « *Les besoins sont immenses dans les établissements du département aussi bien en personnel enseignant, qu'en personnel de vie scolaire et AESH. »* »

Il y a un an nous nous posions la question suivante : « *Êtes vous en capacité d'affirmer, qu'au cours de l'année scolaire, les enseignants absents seront remplacés dans la discipline qu'ils enseignent afin que les élèves ne se voient pas privés de l'enseignement auxquels ils ont droit ?* »

Il y a un an nous déclarions : « *Nous souhaitons aussi attirer l'attention de cette instance sur les conditions explosives dans les vies scolaires des établissements du département avec une pénurie de postes d'AED mais aussi de CPE. »* »

Faisons le bilan un an jour pour jour après ce CSA. Dans les établissements la mise en œuvre du « choc des savoirs » a aboutit à une extraordinaire improvisation. Chaque établissement a finalement appliqué à sa manière, ou pas du tout, le fameux choc. On a même vu un établissement contraint de réorganiser son organisation du « choc des savoirs » car l'enseignant nécessaire n'a jamais pu être recruté. Alors oui nous avons bien assisté à un choc, un « choc de désorganisation.

Est ce que les besoins immenses ont été satisfaits ? Bien sûr que non malheureusement.

Est ce que l'institution est en capacité de remplacer les professeurs absents dans la discipline qu'ils enseignent afin que les élèves ne soient pas privés d'enseignement ? Malheureusement pas du tout. Nous avons eu, tout au long de l'année des élèves privés de l'enseignement auquel ils ont droit faute de pouvoir remplacer les collègues absents. Nous avons actuellement dans le département des élèves, à quelques semaines d'épreuves du baccalauréat, privés d'enseignement malgré tous les efforts consentis pas les collègues pour essayer de limiter au maximum les dégâts.

Pour terminer sur ce bilan nous ne savions pas à ce moment là que le nombre de postes d'AED allait subir un coup de rabot supplémentaire puisque la dotation d'AED n'a été connue que plus tard dans l'année et nous n'avons pas obtenu non plus de renforts significatifs en ce qui concerne les CPE. Il y a un an nous évoquions le collège de St Juery au sujet de la revendication que nous portons et que nous portons toujours d'un deuxième poste de CPE. Cet établissement connaît toujours la même situation et les perspectives sont loin de dessiner un désengorgement puisque 29 logements sociaux vont être livrés dans les tous prochains jours à Arthés et qu'un programme de 100 logements dont 50 logements sociaux est en cours sur la commune de Lescure d'Albigeois. Nous reviendrons donc dans la discussion sur la situation de cet établissement.

L'année scolaire qui est en train de s'écouler est donc particulièrement difficile sur le terrain. Les représentants des personnels que nous sommes sont quotidiennement confrontés aux difficultés, à l'épuisement des collègues, qu'ils soient enseignants, personnels de vie scolaire, administratifs, personnels de santé et sociaux, personnels de direction. Jusqu'à quand ceux-ci vont t-ils être en capacité de tenir ? Ils sont de plus en plus nombreux à se poser la question de quitter l'Éducation Nationale, ils sont de plus en plus nombreux à présenter des signes inquiétants d'épuisement.

La préparation de la prochaine rentrée scolaire offre t-elle quelques signes permettant aux collègues de retrouver un peu d'espoir ?

Pas si l'on en croit les documents qui nous sont présentés.

Ces documents font apparaître une véritable purge sur les lycées du département. 14 élèves de moins dans le département pour le niveau seconde entraînerait la suppression de 4 divisions. 2 élèves de moins en seconde au lycée Borde Basse entraînerait la suppression de 2 divisions. Heureusement qu'il n'est pas prévu 3 élèves de moins.

Comment les collègues du lycée de Carmaux touchés par 5 suppressions de postes peuvent t-ils espérer une amélioration de leurs conditions de travail ?

Comment les collègues des collèges de Gaillac avec des effectifs moyens sur l'établissement attendus à 28,11 élèves et 28,41 élèves par classe peuvent t-ils envisager sereinement l'année à venir. Toutes leurs classes à 29 ou 30 élèves, aucun espoir d'un niveau avec des effectifs plus raisonnable, comment tenir ?

Comment les collègues du collège Malroux de Blaye peuvent t-ils envisager la prochaine année scolaire avec la suppression de trois divisions, une en sixième, une en quatrième, une en troisième ? Les établissements vont recevoir dans les tous prochains jours leur dotation IMP puisque celles-ci ont été présentées en CSA académique hier. L'enveloppe départementale est en nette diminution avec 59,5 IMP en moins dont 30,5 en collège.

Comment allez vous répartir cette diminution des IMP ?

Il est absolument nécessaire qu'un changement de cap soit réalisé, que les revendications soient entendues, il en va de la survie du système.

Nous vous remercions de votre attention.